



Genève, le 12 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département présidentiel et du département des finances

Futur Hôtel des archives : le lauréat est connu

Le jury international du concours d'architecture du futur Hôtel des archives, présidé par M. Jordi Garcés (Barcelone), a proclamé gagnant le projet « Tityre », de l'équipe menée par Pont 12 architectes (Lausanne) avec l'atelier du paysage (Lausanne) et EDMS ingénieurs (Genève). Ce projet, qui tire son nom d'un papillon, redéfinit un bâtiment patrimonial, l'Arsenal, et crée un espace public planté de nombreuses essences.

Le jury a délibéré deux jours *in situ* dans les locaux de l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine, pour départager les onze projets retenus après une première évaluation opérée fin 2017. Le projet lauréat propose un parti clair. Sur l'arrière du bâtiment soigneusement restauré prendra place un cloître urbain discret, protégé des nuisances et accessible au public. Ce lieu calme et propice à la contemplation remplacera un parking de fonction et prendra la forme d'un grand jardin rectangulaire, densément boisé et surélevé d'environ 80 cm par rapport au sol.

Le bâtiment, quant à lui, sera rénové dans le respect des intentions originelles. Les grands dépôts des archives seront enterrés sous le jardin. La livraison et les ateliers occuperont l'aile Arve, tandis que la partie nord, ouverte au public, dotée d'espaces de travail, de conférences et d'exposition, donnera sur le jardin. Administration et archivistes travailleront à l'étage.

Le jury a formulé quelques observations visant à valoriser l'entrée du futur Hôtel des archives, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Pour mémoire, les sept sites dédiés actuellement à la conservation et à l'étude du patrimoine archivistique millénaire de Genève ne permettent plus de garantir durablement la conservation des pièces. La vétusté des bâtiments atteint par endroit des seuils critiques. L'enjeu du concours ouvert le 8 août 2017, au bénéfice d'un crédit d'étude de 3,689 millions de francs voté par le Grand Conseil le 4 novembre 2016, consiste à préserver le patrimoine, à le réunir et à offrir un accès optimal aux chercheurs et à la population.

Le financement de la construction du nouvel Hôtel des archives est assuré conjointement par l'Etat et, pour moitié, par L'Avenir du Passé, association dotée par la fondation Hans-Wilsdorf de 25 millions de francs au maximum. Afin de bénéficier de cet apport privé déterminant, les travaux du futur Hôtel des archives doivent impérativement commencer avant fin 2020.

Annexes:

- [Présentation illustrée](#)

- [Dossier sur le concours d'architecture](#)

Pour tout complément d'information :

- *M. André Klopmann, secrétaire général adjoint, PRE, T. +41 78 823 18 18.*
- *M. Henri Roth, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. + 41 22 327 98 22.*